

Une construction de la parentalité d'enfant handicapé par un engagement militant

Recension par GHISLAIN MAGEROTTE¹



1

MINET, A.

Une construction de la parentalité d'enfant handicapé par un engagement militant. Quand un imaginaire associatif devient fondateur d'une identité parentale.

Editions L'Harmattan.

ISBN : 978-2-343-11557-3

2017

276 p.

¹ GHISLAIN MAGEROTTE est professeur émérite (UMons) et membre du comité de rédaction de Psychologos

Imaginaire, parentalité d'enfant handicapé, association de parents d'enfants handicapés : quels liens ?

Comment un imaginaire, compris « non comme un leurre mais comme création à l'œuvre dans les productions humaines », peut-il fonder une identité de parent d'un enfant handicapé, mais aussi favoriser la mise en place d'associations de parents d'enfants handicapés ?

Dans une première partie, cet ouvrage présente d'abord les significations du handicap au travers du temps et des cultures, allant de la monstruosité, d'intermédiaire avec les divinités, de la diversité au déficit avant d'aborder la dimension familiale du handicap, la parentalité et la transmission de soi.

Il détaille dans une seconde partie très intéressante et originale, comment les associations de parents d'enfants, et en particulier d'enfants handicapés mentaux, réunis au sein de l'UNAPEI, ont contribué à la mise en place d'un imaginaire de parent responsable de son enfant handicapé, associant une responsabilité de défense de ces enfants et une gestion d'un nombre important d'établissements médico-sociaux.

Une troisième partie détaille comment le parent s'engage pour son enfant au titre de son identité de parent d'enfant handicapé, également dans le cadre du travail associatif, avant de conclure par une réflexion sur des échanges avec les autres membres de la société.

Rédigé par un acteur du terrain, éducateur d'abord, ensuite comme directeur d'un établissement médico-social, cet ouvrage s'inscrit dans une démarche de psychologie sociale clinique, dont il n'est pas toujours aisé de suivre les développements.

Par ailleurs, il relève le rôle des associations de parents comme gestionnaires de nombreux établissements médico-sociaux.

2

En Belgique, par contre, peu d'associations de parents gèrent des établissements pour personnes en situation de handicap. Dès lors, se pose une question majeure : une association de parents peut-elle à la fois gérer des services et en même temps s'assurer que les droits des personnes sont respectés ? Une comparaison avec la situation dans d'autres pays européens serait très certainement instructive.